

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION
 DE MADAGASCAR

DIRECTION GENERALE

**OUVERTURE DU RECRUTEMENT D'AUDITEURS A LA FORMATION CONTINUE – 2^{EME} PROMOTION
 -FORMATION DIPLOMANTE-
 ANNEE SCOLAIRE 2017-2019**

N°018/AT/ENAM/DG

En application des dispositions du Décret n°2014-1620 du 14 octobre 2014 portant réorganisation de l'ENAM, une formation continue des cadres supérieurs des organismes publics et privés est organisée au titre de l'année académique 2017-2019. Cette formation, prévue pour deux (02) Cycles Expertise et Approfondissement, programmée pour sept (07) Spécialisations, est destinée aux candidats répondants aux critères suivants :

1-SYNOPSIS DE FORMATION

CYCLES	PROFIL D'ENTREE	SPECIALISATIONS	DUREE DE FORMATION	SANCTION
Expertise	<p>- Agent de l'Etat, des collectivités territoriales décentralisées et des établissements publics nationaux classés dans les cadres A, échelle A1 (catégorie VIII) : titulaires au moins d'un Diplôme BACC + 5 ou titre équivalent ou diplôme de fin d'études de l'ENAM, avec une ancienneté de 4 ans dans un poste de responsabilité sera un atout.</p> <p>- Agents du secteur privé ou organisations internationales : titulaires au moins d'un diplôme BACC + 5 ou titre équivalent, avec une ancienneté de 4 ans dans un poste de responsabilité sera un atout.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Administration Publique 2. Administration Financière 3. Diplomatie et Relations Internationales 4. TIC dans l'Administration Publique 	1 an	Diplôme de Hautes Etudes en Administration (par Spécialisation)

Approfondissement	<p>- Agent de l'Etat, des collectivités territoriales décentralisées et des établissements publics nationaux classés dans les cadres A, échelle A2 (catégorie VI) : titulaires au moins d'un Diplôme BACC + 4 ou titre équivalent ou diplôme de fin d'études de l'ENAM, avec une ancienneté de 4 ans dans un poste de responsabilité sera un atout.</p> <p>- Agents secteur privé ou organisations internationales : titulaires au moins d'un diplôme : BACC + 4 ou titre équivalent, avec une ancienneté de 4 ans dans un poste de responsabilité sera un atout.</p>	<p>5. Administration Territoriale 6. Gestion Publique 7. Marchés Publics</p>	2 ans	Diplôme de fin d'études de l'ENAM (par Spécialisation)
-------------------	---	--	-------	--

2. DOSSIERS DE CANDIDATURE : Pièces à fournir

<ol style="list-style-type: none"> 1. Demande manuscrite à adresser à Mr le DG/ENAM contenant un numéro de téléphone pour contact rapide, et précisant le cycle et la spécialisation choisie ; 2. Lettre de motivation manuscrite ; 3. CV avec photo récente 4. Fiche de renseignements dûment visé par la hiérarchie de tutelle 5. Certificat administratif ou Certificat de travail avec le relevé détaillé de service 6. Photocopie certifiée de l'Arrêté de nomination dans le corps d'appartenance au Cadre A Echelle A1 pour le Cycle d'Expertise et Cadre A Echelle A2 pour le Cycle d'Approfondissement 	<ol style="list-style-type: none"> 7. Photocopie CIN certifiée conforme à l'original 8. Photocopie du diplôme, certifiée conforme à l'original par l'Etablissement l'ayant délivré ; ou d'un diplôme équivalent avec un arrêté d'équivalence délivré par le MINFOP 9. Quittance ou Récépissé du Droit de dépôt de dossier 10. (03) Enveloppes VONONA avec nom et à l'adresse du candidat 11. Chemise cartonnée (Expertise : Bleue ; Approfondissement : Verte)
---	---

3- CÔUTS DE LA FORMATION

CYCLE	DROIT DE DEPOT DE DOSSIER (non remboursable en cas de non admission)	FRAIS GENERAUX	FRAIS DE FORMATION
EXPERTISE	50.000 Ariary (Cinquante mille Ariary)	50.000 Ariary (Cinquante mille Ariary)	4.000.000 Ariary (Quatre millions d'Ariary)
APPROFONDISSEMENT			3.000.000 Ariary (Trois millions d'Ariary)

NB :

- Les frais de formation sont pris en charge intégralement par l'Auditeur ;
- Les frais de formation sont à régulariser impérativement au début de la formation. Toutefois, il est possible pour le Cycle d'Approfondissement d'échelonner le paiement par tranche proportionnelle à chaque début d'année de formation, soit en deux (2) tranches ;
- Les droits et frais de formation doivent être réglés soit : * auprès de l'Agence Comptable de l'ENAM
* par virement au Compte de dépôt n°453-132 ouvert de la Recette Générale d'Antananarivo
- Fiche de renseignement à retirer au service de la scolarité de la Direction de Formation Continue /ENAM
- Le dossier complet est à déposer dans une enveloppe Grand Format à l'ENAM (Secrétariat de la Formation Continue) ou à envoyer par lettre recommandée à l'adresse suivante : **ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION DE MADAGASCAR (ENAM)**

DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE
B.P. 1163 – Androhibe – ANTANANARIVO 101

4. CALENDRIER SUR LES MODALITES DE RECRUTEMENT DES AUDITEURS

Dépôt de dossier de candidature	15 février 2017 au 30 mars 2017
Publication de la liste des candidats	06 avril 2017
Test écrit	14 avril 2017
Affichage de la liste des candidats admissibles	21 avril 2017
Epreuves orales	27 et 28 avril 2017
Proclamation des résultats d'admission	04 mai
Régularisation de la situation administrative et financière des admis	08 mai 2017 jusqu'au 09 juin 2017
Rentrée officielle de la 2 ^{ème} promotion (tous cycles et spécialisation confondue)	Lundi 12 juin 2017



15 FEB 2017

Antananarivo
LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ECOLE NATIONALE
D'ADMINISTRATION DE MADAGASCAR

HINA Pascal Pierrot